

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILLANGES RELIGIEUX

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 14 Avril 1848. No. 62.

LETTRE

DE N. S. P. LE PAPE PIE IX.

AUX CHRÉTIENS DE L'ORIENT.

Placé, malgré notre dignité, par la disposition divine et le siège suprême de l'apôtre Pierre, et chargé de la conduite de toutes les Églises, Nous n'avons cessé, depuis le commencement de Notre Pontificat, de jeter les regards de notre amour aux nations chrétiennes de l'Orient et des pays limitrophes, quel que soit leur rite, car, pour bien des raisons, elles semblent réclamer de nous une sollicitude toute particulière. C'est dans l'Orient qu'est apparu l'unique Fils de Dieu, l'homme pour nous autres hommes, et que par sa vie, sa mort et sa résurrection, il a dignement accompli l'œuvre de la rédemption humaine. C'est dans l'Orient que, l'Évangile de lumière et de paix a d'abord été prêché par le divin Sauveur lui-même et par ses disciples, et que fleurissent de nombreuses Églises, illustrées par le nom des Apôtres qui les ont fondées. Dans la suite des temps et pendant un long cours de siècles, des évêques et des martyrs fameux et beaucoup d'autres personnages célèbres par leur sainteté et par leur doctrine ont surgi du sein des nations orientales; tout l'univers chante la gloire d'Ignace d'Antioche, de Polycarpe de Smyrne, des trois Grégoires de Néocésarée, de Nyse et de Nazianze, d'Athanasie d'Alexandrie de Basile de Césarée, de Jean-Chrysostôme, des deux Cyrille, de Jérusalem et d'Alexandrie, de Grégoire l'Arménien, d'Ephrem de Syrie, de Jean Damascène, de Cyrille et Methodius, apôtres des Slaves, sans parler de tant d'autres, presque innombrables, ou qui répandaient aussi leur sang pour le Christ, ou qui, par leur savants écrits et leurs œuvres de sainteté, se sont acquis un nom immortel. Une autre gloire de l'Orient est le souvenir de ces nombreuses assemblées d'évêques, et spécialement des premiers conciles œcuméniques qui furent célébrés, et dans lesquels, sous la présidence du Pontife romain, la foi catholique fut défendue contre les novateurs de cet âge et confirmée par de solennels jugements. Enfin, même en ces derniers temps, depuis qu'une partie, hélas! trop nombreuse, des chrétiens de l'Orient, s'est éloignée de la communion de ce Saint-Siège, et par conséquent de l'unité de l'Église catholique, depuis que ces contrées sont tombées sous la domination de peuples étrangers à la religion chrétienne, il s'y est rencontré beaucoup d'hommes qui, par le secours de la grâce divine, ont fait preuve, au milieu de toutes les calamités et de périls sans cesse renaissances, d'une fermeté inébranlable dans la vraie foi et dans l'unité catholique. Nous voulons surtout louer d'une manière toute particulière ces Patriarches, Primitifs, Archevêques et Evêques, qui n'ont rien épargné pour tenir leur troupeau à l'abri dans la profession de la vérité catholique, et dont les saintes, bénies de Dieu, ont été tels qu'après la tempête et en des temps plus calmes, on a retrouvé sa maintenance dans l'union catholique, en ces lieux désolés, un troupeau considérable.

C'est donc à vous d'abord que s'adressent Nos paroles, Vénérables Frères et fils bien-aimés, évêques catholiques, et vous, clercs de tout ordre, et vous, laïques, qui avez persévéré, inébranlables dans la foi et la communion de ce Saint-Siège, ou qui, non moins dignes de louange, lui êtes revenu après avoir reconnu l'erreur. Bien que Nous ne soyons déjà empressé de répondre à plusieurs d'entre vous dont Nous avons reçu les lettres de félicitation pour notre élévation ou souverain Pontificat, et bien que, par Notre Lettre encyclique du 9 novembre 1846, Nous ayons parlé à tous les évêques de l'univers catholique, Nous tenons à vous donner une assurance plus particulière de l'ardent amour que Nous vous portons et de notre sollicitude pour tout ce qui vous regarde. Nous trouvons une occasion favorable de vous témoigner ces sentiments, au moment où Notre vénérable frère Innocent, Archevêque de Sidon, est en voyé par Nous, en qualité d'ambassadeur près la Sublime-Porte, afin de complimenter de Notre part le très-puissant empereur des Turcs et le remercier de la gracieuse ambassade qu'il Nous a envoyée le premier. Nous avons enjoint de la manière la plus pressante à ce Vénérable Frère de recommander instamment à cet Empereur et vos personnes et vos intérêts de l'Église catholique dans toute l'étendue du vaste empire ottoman. Nous ne doutons point que cet Empereur, qui a déjà donné des preuves de sa bienveillance envers vous, ne vous soit de plus en plus favorable et n'empêche que, parmi ses sujets, personne n'ait à souffrir pour la cause de la religion chrétienne. L'Archevêque de Sidon sera encore mieux connaître les mouvements de Notre amour pour vous aux Evêques et Primitifs de vos nations respectives qu'il pourra entretenir à Constantinople; et avant de revenir vers Nous, il parcourra, selon que les temps et les circonstances le lui permettront, certains lieux de l'Orient, afin de visiter de Notre part, comme nous le lui avons ordonné, les Églises catholiques de tout rite établies dans ces contrées, et de porter les témoignages de Notre affection et des paroles de consolation au milieu de leurs peines, à ceux de Nos Vénérables Frères et de Nos fils bien-aimés qu'il y rencontrera.

Le même archevêque vous remettra, et aura soin de porter à la connaissance de tous cette lettre que Nous vous adressons comme un témoignage de Notre amour

pour vos nations catholiques; vous y trouverez la preuve que Nous n'avons rien plus à cœur que de bien mériter chaque jour et de vous-même et de la religion catholique dans vos contrées. Et comme, entre autres choses, il Nous a été rapporté que dans le régime ecclésiastique de vos nations, certains points, par le malheur des temps passés, demeurent ou incertains ou réglés autrement qu'il ne conviendrait, Nous Nous emploierons avec joie, en vertu de Notre autorité apostolique, pour que tout soit désormais disposé et ordonné conformément aux règles des sacrés Canons et aux traditions des saints Pères. Nous maintiendrons intactes vos liturgies catholiques particulières; car elles sont pour Nous d'un grand prix, bien qu'elles diffèrent en quelques choses de la liturgie latine. Nos prédécesseurs les eurent toujours en grande estime, à cause de la vénérable antiquité de leur origine, des langues employées par les Apôtres et les Pères, dans lesquelles elles sont écrites, et enfin de la magnificence de leurs rites, très-propres à enflammer la piété des fidèles et à imprimer le respect pour les divins mystères.

Divers Décrets et Constitutions des Pontifes romains rendus pour la conservation des liturgies orientales témoignent sur ce point des sentiments du Siège apostolique de notre prédécesseur Benoît XIV, spécialement celle du 26 juillet 1755 (1), commençant par ces mots: *Attente sunt*. Aussi, les prêtres orientaux qui se trouvent en Occident ont-ils toute liberté de célébrer dans les Églises des latins, selon le rite propre de leur nation, et trouvent-ils même, en divers lieux, mais surtout à Rome, des temples qui leur sont spécialement destinés. De plus, il ne manque pas de monastères du rit oriental, ni de maisons consacrées aux Orientaux, ni de collèges érigés pour recevoir leurs fils, ou seuls, ou mêlés à d'autres jeunes gens, afin qu'élevés dans les lettres et les sciences sacrées et formés à la discipline clééricale, ils puissent devenir capables d'exercer ensuite les fonctions ecclésiastiques, chacun dans sa propre nation. Et quoique les calamités des derniers temps aient détruit quelques-uns de ces instituts, plusieurs sont encore debout et florissants; leur existence, Vénérables Frères et fils bien-aimés, n'est-elle pas une preuve manifeste de l'affection singulière que vous portez, à vous et à tout ce qui vous touche, le Siège apostolique?

Du reste, vous savez déjà Vénérables Frères et très-chers fils, comment, pour mieux veiller à vos affaires religieuses, Nous Nous aidons des travaux de cette Congrégation de Cardinaux de la sainte Église romaine qui tire son nom du but pour lequel elle est établie, à *propaganda Fide*. Mais beaucoup d'autres encore, dans notre illustre cité, soit romains, soit étrangers, travaillent dans vos intérêts. Ainsi, quelques évêques du rit latin, joints à d'autres évêques des rites orientaux et d'autres personnes religieuses, ont formé, il n'y a pas longtemps, sous l'autorité de la Congrégation dont Nous venons de parler, une pieuse association, dont le but est de contribuer de toutes manières, à l'aide de prières quotidiennes et d'aumônes, au progrès et au développement de la religion catholique parmi vous. Dès que Nous avons connu ce pieux dessein, Nous l'avons loué et approuvé, excitant ses auteurs à mettre, sans retard la main à l'œuvre.

Ce que nous venons de dire s'adresse à tous nos fils de l'Orient, mais notre parole se tourne maintenant, d'une manière toute particulière, vers vous tous qui avez autorité sur les autres, et quelle que soit votre dignité, Vénérables Frères, évêques des catholiques de ces contrées! que cette exhortation vous soit comme un aiguillon, qu'elle excite encore votre zèle et le zèle de votre clergé. Nous vous exhortons donc, dans le Seigneur notre Dieu, de veiller, pleins de confiance dans le secours céleste, et avec une ardeur encore plus grande, à la garde de votre cher troupeau, n'être sans cesse sa lumière par la parole et par l'exemple, afin qu'il marche dignement selon le plaisir de Dieu, et produise les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres. Que les prêtres qui vous sont soumis se donnent tout entiers aux mêmes soins; pressez surtout ceux qui ont la charge des âmes, afin qu'ils aient à cœur la décence de la maison de Dieu, qu'ils excitent la piété du peuple qu'ils administrent saintement les choses saintes, et que sans négliger leurs autres devoirs, ils mettent toute leur attention à instruire les enfants des éléments de la doctrine chrétienne et à distribuer aux autres fidèles le pain de la divine parole, selon la capacité de chacun. Ils doivent, et vous devez vous-mêmes déployer la grande vigilance pour que tous les fidèles soient jaloux de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix, rendant grâce au Seigneur des lumières et aux Pères des miséricordes de ce qu'il a daigné permettre; par un effet de sa grâce, dans un si grand bouleversement de toutes choses, qu'ils soient demeurés fermes dans la communion catholique de l'unique Église du Christ, ou qu'ils y soient rentrés, pendant qu'un si grand nombre de leurs compatriotes sont en-core errants hors de l'unique bercail du Christ, abandonné par leurs pères depuis si longtemps.

Après avoir ainsi parlé, nous ne pouvons nous empêcher d'adresser des paroles de charité et de paix à ces orientaux qui, quoique se glorifiant du nom de chrétiens, se tiennent éloignés de la communion du siège de Pierre. La charité de Jésus-Christ nous presse, et

(1) V. le Bullaire de Benoît XIV, tome IV, n° 47; on peut consulter également d'autres constitutions du même Pontife sur le même sujet, tome I, n° 57, et tome III, n° 41.

suivant ses avertissements et ses exemples, nous courons après les brebis dispersés par des sentiers ardues et impraticables, nous efforçant de porter secours à leur faiblesse, pour qu'elles rentrent enfin dans le bercail des troupeaux du Seigneur.

LETTRE.

New-York, le 3 mars, 1848.

A SIR ALLAN MCNAB,

Président de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental.

Monsieur, — En réponse aux questions suivantes :

1. Si'il serait avantageux à la Compagnie de demander et recevoir un emprunt, par l'entremise du Gouvernement, pour vous aider à parachever votre entreprise, ayant égard à la valeur du capital?
2. Si, dans mon opinion, le Gouvernement pourrait accorder cette aide d'une manière qui serait compatible avec les intérêts publics et l'exercice de ses propres fonctions?
3. Si le Gouvernement des États-Unis a accordé des secours de même nature, et, s'il en a accordé, quel en a été l'effet sur l'intérêt public?

Je dirai que, pour répondre à la première question, il faut connaître les frais de construction et l'état des affaires qui se feront par ce chemin que l'on veut construire. Pour ma propre satisfaction à cet égard, j'ai examiné avec soin le Rapport que le Major Stuart a adressé au Bureau des Directeurs de votre Compagnie, en date du 1er Septembre, 1847, et qui m'a été transmis. J'ai étudié le relevé qui en est fait, vu que c'est le seul moyen pour moi de pouvoir constater quel en sera le coût. Il me paraît avoir été fait avec beaucoup de soin, les estimations me paraissent justes; et les allouances pour dépenses imprévues tout-à-fait libérales. D'après ces données et la connaissance que j'ai du pays que ce chemin doit traverser, j'ai bien peu de doute qu'il peut être fait pour les prix portés aux estimations, depuis la Rivière Niagara jusqu'à Détroit, savoir \$1,238,520, argent courant d'Halifax, ou 4,954,050 piastres.

J'ai aussi examiné les statistiques de ce Rapport, et les ai comparés avec ceux qui sont en ma possession, tels que le commerce et la navigation des lacs, des canaux, les arrivages et les départs, et le tonnage dans chaque port et les profits provenant des passagers dans le chemin de fer et les bateaux à vapeur, etc. Il me semble qu'ils corroborent pleinement les estimations que donne le Major Stuart sur le montant des profits et des affaires. En vérité, je serais bien trompé si les profits qu'il anticipe ne sont pas plus que réalisés quand l'on aura terminé ces travaux, et qu'ils seront conduits avec prudence.

Nous avons éprouvé que les revenus de toutes nos améliorations, de toutes les voies de communications ouvertes au commerce des pays de l'ouest et des lacs, ont dépassé de beaucoup nos espérances les plus vives. Ceci s'est rencontré d'une manière frappante dans le cas du Canal Érié et de la ligne des chemins de fer de l'ouest.

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que je regarde le Rapport du Major Stuart comme le meilleur document de cette nature qui a été tombé sous ma main depuis longtemps. Personne ne peut le lire sans éprouver la conviction que c'est un rapport sur lequel on peut compter.

Si je ne me trompe pas alors en disant que les travaux peuvent se faire pour le prix de l'évaluation et que les profits seront aussi grands qu'on peut les anticiper, un emprunt égal à une partie du capital nécessaire à la construction du chemin contracté avec ou sans l'aide du Gouvernement, moyennant un taux raisonnable d'intérêt, bien au-dessous de celui des profits, pour une longue durée, aurait l'effet de faire relâcher les actions parce que l'excédant de l'intérêt augmenterait les dividendes d'autant plus que les profits excéderaient les intérêts, ou seraient employés comme fonds d'amortissement destiné à diminuer tous les ans et finir par payer le montant de l'emprunt.

Il n'est pas aussi facile de répondre à la seconde question, parce que cela dépend de circonstances plus compliquées dont quelques-unes s'appliquent à l'entreprise maintenant devant nous.

On peut adopter sans crainte comme notre grand axiôme politique, que tous les gouvernements sont ou devraient être administrés dans l'intérêt général des constituants, et il ne devrait être permis de se départir de cette règle générale que lorsque les faveurs que l'on accorde à des intérêts locaux ou particuliers ne portent point de préjudice important aux autres ou même à aucune autre partie du pays.

Il ne serait donc pas juste pour le Gouvernement de fournir des capitaux pour un chemin particulier ou pour une amélioration locale sans avoir une espérance raisonnable ou des garanties de remboursement; parce que l'emploi de ces deniers ne serait pas pour le bien universel, tandis qu'ils viendraient d'un fonds commun dans lequel tout le monde serait intéressé.

On peut encore adopter comme un autre axiôme que le Gouvernement, quand il peut le faire sans qu'il en résulte des dommages actuels ou même futurs pour toute la société ou même aucun de ses membres, doit prêter son aide à l'avancement des intérêts et de la prospérité d'une classe ou section de son peuple. Et l'obligation de prêter cette assistance est proportionnelle à la grandeur et à l'étendue du bien qui doit en résulter. Ainsi donc, en répondant à cette seconde question, on doit se guider sur les règles qui précèdent. Je ne pense pas que l'on puisse dire que ce chemin de fer soit d'un intérêt assez général pour tout le peuple de la Province pour que le Gouvernement soit justifiable à contracter un emprunt sans avoir au moins de justes espérances de remboursement. Mais c'est cependant un ouvrage d'un intérêt immense; autant au moins pour vos gens que l'était le Canal Érié pour les habitants de l'État de New-York et les profits en seront répartis entre une aussi grande partie de la population que les bénéfices du Canal l'ont été pour les habitants des États-Unis.

Il relie par une ligne droite le Lac Ontario avec les lacs des contrées supérieures. Il forme la base d'une ligne qui, à l'aide d'autres communications peu dispendieuses, rappro-

che presque tous les habitants du Canada Ouest. C'est une partie d'une ligne de chemins de fer qui sera bientôt faite et qui traversant l'intérieur jusqu'à l'Atlantique, formera une partie de la grande décharge des vastes régions qui avoisinent les lacs des contrées supérieures jusqu'à la mer; et c'est un anneau qui relie les eaux du St. Laurent à celles de l'Océan, et qui, en montant, part de la Rivière Détroit et va jusqu'au Lac Supérieur, suivant en tout une ligne de 2,000 milles par toute la Province. Il aura l'effet de donner à vos concitoyens tout le trafic et le commerce des cinq États de l'Ouest et des sept États de l'Est de l'Union, et de faire de votre pays le lieu de transit de tous les articles en provenant. Ce sera une grande source de profits pour vos concitoyens et partant, une grande source de revenus pour votre gouvernement. A tous égards il est évident que votre chemin est d'un intérêt assez général pour commander l'attention et le patronage du Gouvernement, du moins en autant que cela sera compatible avec les intérêts généraux. Ceci me conduit à examiner si le Gouvernement peut en toute sûreté pour ses intérêts comme tel, vous donner sa garantie.

D'abord tous les intérêts concernés dans le chemin sont engagés au paiement de l'emprunt; et à moins que l'entreprise paie plus que les intérêts, les actionnaires ne retireront rien, ils n'ont point de dividende. J'ignore le montant de l'emprunt que l'on veut faire, mais je suppose qu'il doit être de la moitié du prix des estimations, vu que j'apprends que l'autre moitié est déjà souscrite. L'intérêt sur cette somme, disons à 5 pour cent, serait de \$123,852,000 par an, ou \$123,852,000 par an. Pour mettre en danger la sûreté de cet emprunt, il faudrait alors que les profits de ce chemin soient moindres que cette somme, ou soient d'environ 2 1/2 pour cent sur les déboursés. Le Chemin de Fer de Utica depuis Buffalo, parallèle Est du Lac Ontario et du Canal Érié, avec lequel il a eu à lutter sans diminuer de beaucoup la distance, a rapporté en moyenne plus de 15 pour cent tous les ans depuis sa construction, et l'année dernière il a produit un revenu net d'environ 20 pour cent. Le Chemin de Fer Central de Michigan qui n'a que 144 milles de complétés et qui aboutit à un désert, et courant depuis Détroit à l'Ouest, a produit un revenu net de 14 pour cent l'année dernière. Je mentionne ces chemins de fer parce qu'ils se trouvent à l'exception de votre chemin qui est à l'Est et à l'Ouest, et qu'ils fournissent des données plus approximatives qu'aucun autre pour constater les profits de votre chemin; mais, dans mon opinion, ils possèdent les mêmes avantages que les vôtres pour réaliser des profits, parce que le vôtre depuis Hamilton jusqu'à Détroit, 166 milles, n'éprouvera pas de concurrence. Il aura l'effet de raccourcir de plus d'un tiers la route que les voyageurs ont à parcourir en montant et en descendant les lacs, et diminuera des deux tiers la durée des voyages, outre qu'il offrira plus de sûreté et d'agréments. Il paraîtrait d'après ces faits que le Gouvernement peut vous accorder l'aide de son crédit sans qu'il en résulte le moindre inconvénient pour le public, et sans qu'il coure le moindre risque d'essuyer des pertes, et si je ne me trompe pas, il peut remplir un devoir et rendre un service inestimable à une très grande partie et probablement à la majorité de la population.

Que ce soit une des fonctions particulières du gouvernement de contribuer ainsi d'une manière indirecte aux améliorations d'un pays, me semble une question toute décidée si jamais elle a pu être contestée.

Ou le fait sur une grande échelle en France et en Angleterre; et réellement on le fait dans toute l'Europe et dans presque tous les États de l'Union, ainsi qu'au gouvernement général de l'Union.

Si l'on objecte que même avec une telle garantie, il ne serait pas sûr d'engager le crédit public, parce que la Corporation pourrait si mal conduire ses affaires que ce chemin ne rapporterait pas assez pour indemniser le Gouvernement, je répondrais que ce chemin se trouve dans la Province, sous l'œil et le contrôle du Gouvernement qui a le pouvoir entre ses mains. Si les agents conduisent mal les affaires, le Gouvernement peut les arrêter ou les destituer, et prendre lui-même l'administration du chemin si ses intérêts courent des risques, et il s'assurera ainsi le paiement ponctuel de l'emprunt.

Quant à la troisième question "si les États-Unis ont accordé des secours à la Compagnie et quel en a été l'effet," je réponds que l'État de Massachusetts a donné à des Compagnies de chemins de fer sa garantie pour plus de huit millions de piastres, ce qui a donné à ces Compagnies les moyens de faciliter le transport des effets dans toutes les parties de cet État, de pénetrer aussi dans les autres États et d'attirer le commerce de ces États dans le leur. Ces chemins croient-ont, ont doublé la valeur des terres de cet État, et ont fait plus que doubler le commerce, et l'État n'a jamais eu une seule piastre à payer et ne paraît pas exposé à en payer aucune.

L'État de New-York, il y environ dix-neuf ans, prêta à la Compagnie du Canal de Hudson et Delaware, au moyen de débiteurs, une somme de 793,000 piastres, ce qui la mit en état de terminer cet ouvrage. Elle a toujours payé l'intérêt ponctuellement, elle a réduit le capital d'environ la moitié et elle a entre ses mains assez d'argent pour payer le reste. Ce Canal a été d'un grand avantage pour cette partie du pays qui l'avoisine, a payé de forts dividendes aux actionnaires, et les actions, sur le marché, valent maintenant 150 pour cent.

L'État a, depuis, fait des prêts de la même nature à la Compagnie du Chemin de Fer d'Albany et Rochester, à celle de Tonawanda, à celle de Long Island et à la Compagnie du Chemin de Fer de Shenectady et Troy; toutes ont payé avec ponctualité l'intérêt qu'elles avaient à payer, ont arrié des fonds d'amortissements et presque toutes ont payé de forts dividendes aux actionnaires. Il n'y a pas raison de craindre que l'État aura aucune perte à essuyer pour payer le reste. Ces travaux ont eu l'effet d'augmenter les affaires et la valeur des propriétés à un point inconnu jusque-là. Les seules Compagnies qui aient fait perdre à l'État sont s'être porté garant, sont les Compagnies du Chemin de Fer de Canajoharie et Catskill, la Compagnie du Chemin de Fer de New-York et Krie, celle de Utica et Oswego, et celle de Hudson et Berkshire.

Les deux premières ont failli, parce que le montant des

ELECTION DE TROIS-RIVIERES.—Les candidats à la représentation de cette petite ville sont MM. Bureau et Polette...

ELECTION D'OXFORD.—Nous voyons par le Palot que la nomination pour ce comté doit se faire le 24...

NAVIGATION.—Depuis mardi, le St. Louis, le Richelieu et le Fire Fly sont arrivés à Montréal...

TELEGRAPHE.—Nous voyons par le Packet de Bytown qu'il était question de convoquer une assemblée dans cette ville...

SBILEY.—Nous voyons que ce fameux courtier n'est pas mort, mais qu'il se rétablit rapidement...

NOTAIRES.—Le Canadien nous apprend que Philippe Huet et Thomas Gauvin, écuyers, ont été admis à pratiquer...

DECISION.—Le notaire de sa majesté à Québec prétendait devoir être employé dans tous les cas où le gouvernement est partie dans un acte notarié...

PRECAUTIONS!—Une lettre de Québec, en date du 11, nous apprend que les deux nuits précédentes les portes de la ville ont été fermées...

ASSEMBLEE.—L'assemblée des Irlandais, à Québec, a eu lieu le 11; on a passé des résolutions en faveur de l'Irlande...

DE LA PRUDENCE!—Les autorités militaires, à la suggestion de personnes, ou de nous ne savons quelle tête échauffée, ont fait doubler la garde ordinaire de la station du parlement...

CAISSE D'ECONOMIE DE ST. ROCH.—Cette institution naissante s'honore sous les plus heureux auspices...

SIGNE EXTRAORDINAIRE DU PRINTEMPS.—On dit qu'il a été vu, hier et samedi, dans les environs de Québec, un grand nombre de tourterres...

Le bateau à vapeur traversier appartenant à M. Barras, a repris son service entre Québec et la Pointe-Lévi...

UN ENFANT VOLÉ.—Dans le village de Napanock, comté d'Ulster, état de New-York, le 13 décembre 1847, un enfant a été enlevé à ses parents...

Le père infortuné s'est mis à la poursuite de son enfant jusque dans le Haut-Canada où il en perdit les traces...

Ceux qui pourraient donner connaissance rendraient service au public en dénonçant un coupable; à cet enfant lui-même et à ses inconsolables parents...

TENTATIVE DE VOL.—Nous voyons par les journaux d'un bas qu'un homme a tenté de voler la Banque du Nouveau Brunswick...

UNE DECISION D'UN PEUPLE LIBRE.—La Cour Suprême, qui siège dans le King's County, dit le Herald de New-York...

MGR. HENRI.—Mgr. Henri est arrivé à Southampton le 7 mars, après une traversée de 15 jours...

CLEVELAND.—Le Cleveland Herald dit que la population catholique de cette ville est de 4000 âmes...

UN EX-ROI.—Louis Philippe est né le 6 octobre 1773, il a donc 75 ans...

UN DUC.—Le duc de Cambridge a maintenant 74 ans.

AMERIQUE CENTRALE.—Des lettres particulières en date du 14 février nous apprennent que l'on s'attendait d'un moment à l'apparition d'une armée d'Anglais sur le Nicaragua...

Dans l'état de Salvador, Don Doroteo Basconzelés, homme de résolution, a été appelé à la présidence...

Nous apprenons par cette voie qu'une révolution avait éclaté à Guayaquil (Equateur), le 24 novembre...

TRIPLE NOMINATION DIPLOMATIQUE.—Le sénat a confirmé les choix du président pour la nomination de trois chargés d'affaires...

PROCES DU GEN. SCOTT.—La cour d'enquête, réunie à Mexico, a ouvert ses séances le 16 mars. Sur une demande du général Scott, tendant à établir nettement sur quelles personnes portaient les accusations et l'enquête, il a été répondu...

Un tel début semblait présager des débats animés; mais cette attente a été déçue par un assez brusque retrait de la plupart des plaideurs...

LA MAISON DE LOUIS-PHILIPPE.—On lit dans l'Express: "La maison qu'occupait Louis-Philippe, en compagnie de M. de Talleyrand..."

CE QUE SERA LA FRANCE.—Quelle que soit la forme adoptée par le gouvernement républicain, soit que l'assemblée constituante nous donne des consuls, un directeur ou un président...

La prophétie est donc aisée et certaine.—La France a vu sa dernière révolution.

PAS MAL POUR UN BRIGAND.—Un jeune homme de Paris, repris de justice, libéré depuis quelque temps, et qui était devenu depuis sa sortie de prison le terror de son quartier...

—L'empereur Nicolas, s'il en faut croire un journal de New-York, ne se bornerait pas à mettre des capiteux à la disposition des Etats de l'Europe...

—Lord Granville Somerset, membre du Parlement et ancien commissaire en chef des bois et forêts, est mort à l'âge de 56 ans...

—Un poète turc, natif de Smyrne, Ess'ad Effendi, auteur de plusieurs ouvrages, qui lui avaient valu la faveur du sultan...

REHABILITATION DU MARÉCHAL NEY.—Le gouvernement provisoire prépare un décret stipulant que la condamnation du maréchal Ney, inscrite sur le registre de l'ex-chambre des pairs...

LE PEUPLE A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.—Quel ju'en appelle tout à coup l'attention sur le grand tableau placé au-dessus du bureau derrière le fauteuil de la présidence...

Des hommes qui sont montés sur le bureau se disposent à donner des coups de sabre et d'épée dans le tableau...

MORTS A LONDRES.—Dans la semaine finissant le 29 janvier il est mort à Londres 1457 personnes, dont une augmentation de 350 sur les années précédentes...

MORTS EN FRANCE.—Par des statistiques, il est prouvé qu'en 1847, les morts ont de beaucoup excédé les naissances en Flandre...

M. DE LAMARTINE.—Génie brillant, mais esprit versatile; cœur généreux, mais toujours accessible à la passion du moment; orateur magnifiquement éloquent; mais plaçant dans le vague des théories pour redescendre aisément au positivisme de la pratique...

Un tel caractère présentait donc un double danger, dans les circonstances nouvelles, où il se trouvait placé: on était en droit de craindre qu'il ne se laissât aller au courant de la popularité...

L'événement a heureusement déjoué cette double crainte en un jour, en quelques heures, le poète a grandi aux proportions d'un homme d'état...

Jamais homme n'a joué un rôle plus beau et plus inattendu; jamais l'esprit n'a été plus vite et plus subtilement dévoilé, jamais la puissance de la conviction, du dévouement, du feu sacré...

Le monde entier a lu et le monde entier admire cette magnifique déclaration de principes que M. de Lamartine a jetée à l'Europe...

La séance du gouvernement provisoire durait depuis 60 heures, et tous ces hommes, debout dans leur œuvre, inébranlables dans leur pensée...

UN IMPOSTEUR.—Depuis long-temps un mendiant nommé Antonio Fachieu se tenait tous les dimanches à l'entrée de la Cathédrale, implorant la charité de ceux qui entraient à l'église...

UN DOCTEUR TROP CONFIAIT ET UNE VOLEUSE TROP PRESSEE.—Hier soir, deux dames arrivent en voiture à la porte du docteur X. L'une d'elles descend, entre dans le cabinet du médecin et le prie de vouloir bien aller donner une consultation...

N. N. . . natif de B. . . est actuellement curé dans les environs de Dijon, et n'était pas venu à B. . . depuis dix ans...

DÉPENSES DE CHEMINS DE FER.—En Belgique, durant un an, le transport de 3,700,000 personnes et de 791,000 tonnes de marchandises a coûté 7,345,000 francs...

BUDGETS.—Les Budgets sont comme suit: Belgique: 118,460,649 francs, donnant 27 francs 90 centimes pour chaque individu...

France: 1,459,723,295 francs, donnant 41 francs 5 centimes pour chaque individu...

Angleterre: 1,421,709,903 francs, donnant 51 francs 43 centimes pour chaque individu...

Hollande: 141,562,711 francs, donnant 43 francs 54 centimes pour chaque individu...

Prusse: 237,565,015 francs, donnant 15 francs 80 centimes pour chaque individu...

Autriche: 37,200,000 francs, donnant 10 francs 43 centimes pour chaque individu...

MORTS A VIENNE.—Un journal de Vienne dit qu'en 1847, il est mort en cette ville 1259 personnes de plus que l'année précédente...

BULLETIN COMMERCIAL

Nous empruntons au Herald de Montréal les faits suivants. En 1847, il est descendu de Montréal à Québec, par les steamers et les berges: 6,800 quarts d'ail, 2,900 de bœuf, 12,130 de lard...

NAISSANCES

A Montréal, le 29, la dame de J. H. Evans, écr. a mis au monde un fils. A Niagara, le 6, la dame de W. H. Dickson, écr. M. P. P., a mis au monde une fille...

DÉCÈS

A Wexford, H. C., M. Daniel Aiken, à 120 ans; il s'était marié 7 fois. Il avait 570 petits-fils et arrière-petits-fils, dont 370 étaient des garçons et 200 des filles...

THE PILOT

Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin, au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal. S'abonnement, CINQ PIASTRES par année. The Weekly Pilot, Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes...

JOURNAL

Le Journal d'Agriculture (Français) paraît tous les ans au commencement de chaque mois; le prix de souscription n'est que de cinq chelins par année, les frais de poste à part...

BANQUE D'ÉPARGNES

CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal

W. Workman, Président. A. Larocque, V. Président. Francis Hicks, L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, Joseph Bourret, El. Mulholland, Edwin Atwater, Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

VIS est par les présentes donné que cette Institution prendra Cinq PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Derrière sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées)...

JOHN DOLLINS, Secrétaire et Trésorier

